

# POSTE A POURVOIR

---

Depuis plus de 70 ans, l'Assurance Maladie joue un rôle majeur au service de la solidarité nationale.

Rejoindre l'Assurance Maladie, c'est s'engager au sein d'un collectif animé par la culture du résultat, où chacun met ses compétences au service de nombreux projets pour garantir l'accès universel aux droits et protéger la santé de plus de 60 millions d'assurés : **AGIR ENSEMBLE, PROTÉGER CHACUN.**

Organisme de droit privé gérant une mission de service public, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) du Val de Marne, est l'une des 102 caisses primaires de la branche maladie du régime général de Sécurité Sociale.

Riche de près de 1300 collaborateurs, elle est chargée de verser aux assurés sociaux, des prestations liées aux risques maladie, maternité, décès, accidents du travail et maladies professionnelles.

**Vous recherchez une mission qui a du sens, rejoignez-nous !**

## Description du poste

Le service développement des compétences de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val-de-Marne, composé de 5 collaborateurs et une responsable de service, participe à la stratégie de la caisse en matière de maintien de l'employabilité, d'atteinte des objectifs en termes de qualité du service rendu à ses publics (assurés, professionnels de santé, employeurs).

Dans le cadre de son alternance, le Conseiller formation aura pour mission :

- l'exécution d'une partie du plan de Développement des compétences
- la gestion administrative des concours internes à l'institution
- la réalisation d'actions sur certains projets (la prise en place et le suivi des parcours PIX, le suivi des formations dédiées aux nouveaux embauchés et / ou aux managers...).

Le candidat retenu sera également amené à participer par sa contribution à la mise en place de divers projets RH. Il sera susceptible de rechercher les informations nécessaires à leur construction, leur conception et leur mise en œuvre.  
relatives au secret professionnel.

## Compétences et/ou qualités professionnelles souhaitées

Vous êtes capable d'appréhender les enjeux humains et organisationnels, de vous montrer force de propositions et de communiquer aussi bien à l'écrit qu'à l'oral.

Vous possédez un sens aigu de la déontologie et vous détenez la capacité à discerner ce qui peut être communiqué du confidentiel.

Votre autonomie vous permet de gérer les priorités, d'organiser votre activité, ou de la réorganiser lorsque l'urgence apparaît.

Vous maîtrisez les outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint) et maîtrisez internet.  
Dynamique, réactif (ve) à l'écoute, curieux (se), résistant (e) au stress, capable d'argumenter et faire valoir votre point de vue et doté (é) d'un excellent relationnel, vous aurez à cœur de démontrer votre motivation à travailler avec notre équipe.

## Diplôme ou formation souhaité

BAC+3 en RH

## Conditions particulières de l'emploi

(Horaires, déplacements...)

### Contrat et avantages :

Le poste est ouvert à un contrat d'alternance d'une durée d'un ou 2 ans à compter de la rentrée 2024 et basé à Créteil dans un bâtiment neuf et agréable, doté d'espaces de détente et d'une salle de sport. La CPAM est à proximité directe de la ligne de métro 8 (Créteil Echat).

Il s'agira d'un contrat de 37h par semaine, compensées par l'octroi de 4 jours de RTT attribués en fonction de la présence.

En tant qu'alternant/e, vous bénéficierez des avantages suivants :

### Rémunération :

+ Salaire déterminé en fonction du profil et du type d'alternance (apprentissage ou professionnalisation)

+ 13ème mois au prorata du temps de présence

+ Prime allocation vacances (versée en mai et en septembre sous condition de présence)

+ Prime d'intéressement annuelle sous conditions de présence.

Titres-restaurant (11,52€ par jour travaillé, pris en charge à 60% par l'employeur)

Prise en charge à hauteur de 50% des abonnements de transports en commun + participation financière pour l'utilisation de moyens de transports écolos (vélos, trottinettes, services de mobilité partagée).

Prime de crèche jusqu'aux 3 ans de votre enfant pour les gardes en crèche ou par une assistante maternelle (environ 8 € par jour travaillé, sous conditions de présence de l'enfant à la crèche).

Prestations du CSE dès 3 mois d'ancienneté (billetterie, cinéma, parcs d'attraction, sports, culture...).

### Conditions particulières de l'emploi

Les salariés de la CPAM du Val de Marne, organisme privé chargé d'une mission de service public, sont tenus de ne manifester aucun signe contraire au principe de neutralité et de laïcité dans l'exercice de leurs fonctions, en particulier le porte de vêtements ou d'accessoires manifestant une croyance religieuse ou politique.

Le processus de recrutement comprend une phase de tests et d'entretiens.

Le candidat devra se conformer aux exigences de la Politique de Sécurité d'Information de l'organisme.